

## ROMONT Le maire Yvan Kohler a été réélu pour un septième mandat lors de l'assemblée municipale de lundi soir

# Plus d'une moitié de vie au service du village

CATHERINE BÜRKI

«Plus de la moitié de ma vie. Ce n'est pas rien quand même!» Tout sourire, Yvan Kohler fait le calcul. Avec une entrée au Conseil municipal en 1980, le compte se monte à 35. Trente-cinq années de bons et loyaux services, dont 24 passées sur le fauteuil de la mairie du village de Romont. «J'ai été nommé maire pour la première fois en 1992», se souvient-il. Depuis, je n'ai jamais arrêté.»

Et l'aventure n'est pas terminée. A 63 ans, Yvan Kohler, bourgeois du village, responsable de la caisse AVS de Swatch Group, vient d'être réélu pour un septième mandat. L'assemblée municipale de lundi en a décidé ainsi. De quoi faire de lui l'un des maires du Jura bernois au plus long mandat. Une pensée qui le fait sourire. «Je ne pourrais pas l'assurer, mais je crois que personne ne me bat!»

### Mauvais timing

Pour le moins honorable, pareille longévité à la tête d'une commune a, on l'imagine, de quoi rendre fier. Modeste, l'intéressé tempère: «Je n'irais pas jusque-là. Il faut dire qu'il n'y avait pas d'autres candidats face à moi lundi.» S'avouant touché, le maire décèle toutefois dans cette réélection l'expression d'une certaine reconnaissance du travail accompli, une marque de confiance des citoyens. «J'imagine que si on était mécontent de mon travail, on aurait essayé de me remplacer.»

A l'heure de repartir pour un nouveau mandat de quatre ans, Yvan Kohler se plonge dans ses souvenirs. Une pointe de lassitude peut-être? «Je ne dirais pas

ça. J'ai toujours du plaisir mais il est vrai que je me suis parfois dit que j'avais fait mon temps.» Restait alors à trouver le bon moment pour partir. Plus simple à dire qu'à faire, selon le maire. «Il y avait toujours un gros projet sur le feu, ou alors aucun candidat disposé à reprendre ma place. Je ne voulais pas quitter le navire en laissant le Conseil dans l'embarras.»

### Des dossiers à concrétiser

En 24 ans de mairie, Yvan Kohler a naturellement eu le temps d'en voir de toutes les couleurs. Au chapitre des mauvais souvenirs, il n'a toutefois qu'un dossier en tête. L'échec du projet de grande fusion du Bas Vallon. Censé réunir Romont, Vauffelin, Plagne, Péry, La Heutte et Orvin, le mariage a échoué en 2008. Un coup dur pour le maire, partisan du projet. «Les minis fusions envisagées par la suite – notamment avec Vauffelin, Plagne et La Heutte – n'auraient à mon sens pas apporté grand-chose. Alors qu'en regroupant les six communes du premier projet, nous aurions vraiment eu plus de poids.» Un capotage qui demeure à ce jour «le seul échec et le seul regret», de sa carrière.

L'affaire n'assombriera toutefois pas son tableau de chasse. «En 1980, je me suis engagé par curiosité et parce que je voulais faire bouger les choses», se remémore Yvan Kohler. Un pari qu'il estime avoir jusqu'à maintenant tenu. «Nous avons réalisé bien des choses, comme l'assainissement du réseau d'eau, la rénovation de l'école ou encore la fusion des pompiers.» De quoi constater, tout sourire, qu'aucune «décision ne s'est prise sans moi depuis 35 ans!»

Loin de rempiler par obligation, le maire se dit heureux de conser-



Après déjà 24 années de mairie, Yvan Kohler rempile pour un septième mandat. SARAH BITTEL

ver son siège aujourd'hui. Ayant fait son nid au fil des années, l'habitude aurait rendu la charge de travail moins contraignante, de plus en plus agréable. «Aujourd'hui, tout fonctionne bien. Les finances sont saines, nous avons tout un panel d'infrastructures disponibles à moins de 3 km, dans la commune de Granges, et l'entente au sein du Conseil est excellente.»

### Un demi-mandat?

Sans cacher que l'idée d'un retrait des affaires l'a à nouveau effleuré cette année, le maire fraîchement réélu estime que le bon moment n'est toujours pas arrivé. «Pour commencer, aucun candidat n'était prêt à prendre ma place.» Une fatalité à laquelle s'ajoute l'envie de concrétiser certains dossiers, dont un en particulier. A savoir le Parc éolien de la Mon-

tagne de Romont. Avec ses six éoliennes prévues, celui-ci pourrait, selon lui, apporter des revenus intéressants à la commune et ses 200 habitants.

Sans être d'actualité, une fusion avec la voisine Sauge n'est par ailleurs pas totalement exclue. «Entre les personnes âgées, les jeunes et les 35% de Suisses allemands

que compte notre village, il pourrait s'avérer difficile de trouver du monde pour le Conseil communal à l'avenir. Le cas échéant, fusionner pourrait être une solution.»

Enfin, quant à savoir si ce septième mandat sera le dernier, Yvan Kohler laisse entendre que oui. «Je me mets encore volontiers à disposition, mais si mon poste inté-

### LE CONSEIL AU COMPLET

A l'occasion de l'assemblée municipale de lundi soir, les 28 ayants droit présents étaient également appelés à nommer les quatre conseillers municipaux. Les trois sortants Roger Benoit, Jean-Luc Schenk et Michel Cléménçon ont été réélus pour quatre ans. Le démissionnaire Florian Luthi a été remplacé par Jean-Marc Challandes. Précisons que, faute d'autres candidats, les quatre conseillers ont été élus tacitement.

Au registre financier, les ayants droit ont également avalisé le budget 2016. Celui-ci présente un excédent de revenu de 17 000 fr. et une quotité d'impôt inchangée à 1.65. Deux crédits d'engagement ont encore été acceptés. A savoir 42 000 fr. pour le goudronnage d'une route et 25 000 fr. pour la réfection de la place de jeux du village. **CBU**

resse quelqu'un, je pourrais me retirer.» Estimant avoir fait son temps, le maire annonce avoir dans l'idée de faire le point à mi-mandat. L'occasion peut-être de se libérer du temps pour jouir davantage de ce village de Romont qu'il aime tant. Et de profiter aussi pleinement d'un début de retraite amplement mérité. **o**

PUBLICITÉ

BANQUE VALIANT SA

## Investir en toute sécurité dans le monde entier grâce à Valiant Helvétique



Anne Jailliet Taqi, conseillère en patrimoine Valiant, région Jura

Le franc suisse est l'une des monnaies les plus stables du monde. Il n'est donc guère étonnant qu'il attire les investisseurs étrangers, contribuant ainsi à un franc fort. Cette évolution est toutefois à double tranchant. Le mandat de gestion de fortune Valiant Helvétique constitue la solution appropriée développée par la banque suprarégionale Valiant.

### Sécurité contre les pertes en monnaies étrangères

L'économie suisse se porte bien par rapport à celle d'autres pays. Et cela devrait perdurer. Néanmoins, nul ne sait comment le franc suisse évoluera par rapport aux autres monnaies principales. Pour les investisseurs qui raisonnent en francs suisses et qui souhaitent diversifier leur portefeuille au moyen de titres dans d'autres monnaies, une hausse du franc aura des conséquences. Les investisseurs doivent s'attendre à des reculs de leurs placements en monnaies étrangères et donc à des dépréciations, à moins de disposer d'une couverture adéquate.

### Diversification mondiale

«L'investisseur qui souhaite effectuer lui-même une couverture de son dépôt doit tenir compte de l'important surplus de travail et des coûts supplémentaires», déclare Anne Jailliet Taqi, conseillère en patrimoine de la Banque Valiant dans le Jura. «Valiant Helvétique constitue une

option plus simple. Dans cette solution de gestion de fortune ciblée, tous les investissements sont soit en francs suisses, soit couverts contre le franc suisse», explique Anne Jailliet Taqi. En outre, la diversification est garantie car cette solution de placement investit partout dans le monde, dans différentes classes d'actifs. Valiant propose le mandat Helvétique pour différents profils de risque, allant de la stratégie «Conservateur» à la stratégie «Orienté plus-value».

### Savoir-faire éprouvé de Valiant en matière de placements

Valiant démontre une fois de plus sa capacité à répondre aux besoins des investisseurs. «Valiant Helvétique est une réussite. Plus de 1500 clients en sont convaincus et satisfaits», affirme Anne Jailliet Taqi. L'Institut pour la constitution de patrimoine partage cette opinion et a décerné son meilleur label de qualité à Valiant Helvétique. En outre, dans la notation Private Banking du magazine économique «BILANZ», Valiant a reçu une nouvelle fois la distinction «excellent».

### Conseil en patrimoine Valiant dans le Jura:

Anne Jailliet Taqi, conseillère en patrimoine  
032 424 52 08  
anne.jailliettaqi@valiant.ch  
www.valiant.ch

**VALIANT**  
NOS VALEURS À VOTRE SERVICE

### GARE DE COURT

#### Fermeture du guichet de vente de billets

Les habitants de Court ne pourront plus acheter leurs billets de trains à la gare de Court. Le guichet sera fermé dès le 1er janvier 2016, ont fait savoir hier les CFF en précisant que cette fermeture n'avait toutefois aucune répercussion sur l'offre ferroviaire de la ligne. La clientèle est invitée à utiliser les automates à billets ou les autres canaux de vente à disposition: les gares voisines de Moutier et Malleray-Bévilard, internet et le Ticketshop CFF. Du personnel formé pour l'exploitation et la sécurité ferroviaire, mais sans formation à la vente voyageurs, desservira toujours les appareils de sécurité de la gare. **o C-MPR**

### SAINT-IMIER

#### L'hôpital fait son marché de Noël

Le marché de Noël de l'Hôpital du Jura bernois, à Saint-Imier, aura lieu ce vendredi 11 décembre, à l'entrée du bâtiment, de 10h à 16h. Biscuits, biscuits de Noël, caramels, thé de Noël, truffes, confitures ainsi que diverses décorations seront proposées au public. La recette de la journée ira en faveur des résidents. **o MPR**

### CORMORET

#### Budget légèrement bénéficiaire

Réunis lundi soir en assemblée, les citoyens de Cormoret ont accepté le budget de la commune qui affiche un petit bénéfice de 6650 fr. La quotité d'impôt reste inchangée à 2.04. **o MPR**

### LE FUET

#### Succès pour le Téléthon

Organisé traditionnellement par le corps de sapeurs-pompiers Val d'Or, le téléthon s'est déroulé au village du Fuet. Dans la matinée, les véhicules ont sillonné les communes de Saicourt, Petit-Val et Rebévelier pour la récolte de dons. A l'heure du repas, de nombreux convives se sont réunis à l'ancienne école du Fuet. Sous le soleil ou à l'intérieur, ils ont apprécié la soupe aux pois, les grillades ou encore les nombreuses pâtisseries. **o JH**

### VILLERET

#### Travaux en vue pour le collège

Des travaux de réfection sont nécessaires pour le collège de Villeret, a fait savoir le maire Richard Habegger, lors de l'assemblée de lundi. Le coût de ces travaux, qui pourraient avoir lieu en 2017, est estimé entre 2 à 3 millions de fr.

Auparavant, les 29 ayants droit présents (sur 624) ont approuvé tous les points à l'ordre du jour. A commencer par le budget 2016, qui affiche un excédent de charges de 9400 fr. La quotité d'impôt de 1.69, ainsi que toutes les autres taxes restent inchangées. L'assemblée a ensuite accepté un crédit d'engagement d'un montant de 180 000 fr. pour la réfection d'un mur de soutènement à la rue Neuve 40 et un autre de 195 000 fr. pour la transformation de deux appartements en un seul de 5 pièces, dans l'immeuble «Le Foyer», situé rue du Brue 7.

Les citoyens ont ensuite dit oui à l'acquisition de deux véhicules pour le Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël: un véhicule pionnier stationné à Saint-Imier pour un prix de 532 000 fr. (52 700 fr. pour Villeret) et un nouveau tonne pompe stationné à La Ferrière pour 504 000 fr. (49 900 fr. pour Villeret). **o MPR**